ⵜⴰⵖⵍⴰⵏⵜ ⵏ ⵍⵖⵓⵙⵓⵎ
ⵜⴰⵎⴰⵡⴰⵙⵜ ⵜⴰⵎⴰⵙⵙⵜ ⵢⴰ ⵓⵎⴰⵡⴰⵙ ⵏ ⵜⵣⵍⵎⴰⴷⵜ
ⴷ ⵜⵖⵎⴰⵔⵜ ⵜⴰⵣⵔⴼⵜ ⴷ ⵓⵙⵙⴰⵏ ⴰⵎⴰⵔⵉⵏ
ⵙⵜⵓⵎⴰⵔⵉⵏ ⴰ ⵜⵖⵎⴰⵔⵜ ⵜⴰⵣⵔⴼⵜ

المملكة المغربية
الوزارة المنتدبة لدى وزير الفلاحة
والصيد البحري والسيادة الغذائية
المكلفة بالصيد البحري

ROYAUME DU MAROC

Ministère Délégué auprès du Ministre de l'Agriculture, de la Pêche Maritime et de la Souveraineté Alimentaire, chargé de la Pêche Maritime

Centre de Qualification Professionnelle Maritime d'Essaouira

AVIS D'ACHAT SUR BON DE COMMANDE N° 12/2026

FOURNITURES

Le Directeur du Centre de Qualification Professionnelle Maritime d'Essaouira procède à l'achat sur bon de commande des fournitures objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

OBJET DE LA PRESTATION : Acquisition de matériel technique de sauvetage et d'équipements individuels et collectifs de sécurité maritime.

1. CONSISTANCE DE LA PRESTATION ET SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

N°	Désignation	Caractéristiques et spécifications techniques	Unité	Qté
01	**Radeau de sauvetage (Pack 12 places, agréé)**	• **Capacité :** 12 personnes (adapté aux embarcations d'exercice et aux radeaux de type côtier ou hauturier selon le référentiel pédagogique). • **Normes et homologations :** Conforme aux prescriptions de la convention SOLAS / Code LSA (Life-Saving Appliance) ou à la norme ISO 9650-1 (Type 1 - Groupe A pour navigation hauturière / formation professionnelle). • **Enveloppe / Conditionnement :** Conteneur rigide en fibre de verre étanche, résistant aux UV, aux chocs et aux intempéries, conçu pour résister au stockage prolongé sur pont ou rack de formation. • **Système de gonflage :** Percussion automatique par tir sur la ralingue/rinçole (ou système manuel/hydrostatique), avec bouteille de gaz comprimé (mélange CO2/azote). • **Équipements et armement de survie intégrés (Pack formation/côtier ou hauturier) :** tente de survie autoredressable ou à arceau gonflable avec dispositif de récupération des eaux de pluie et hublot de guet ; échelle d'embarquement extérieure et poignées de redressement robustes ; système d'éclairage intérieur (lampe à déclenchement automatique) et feu externe au sommet de la tente ; ligne de vie extérieure périphérique pour la saisie des naufragés ; dotation réglementaire de secours (gouverne, écope, éponges, ancres flottantes, couteau flottant, trousse de premiers secours, etc.).	U	1

N°	Désignation	Caractéristiques et spécifications techniques	Unité	Qté
02	**Gilet de sauvetage gonflable (agréé)**	• **Type et flottabilité :** Gilet à déclenchement (automatique ou manuel/hydrostatique type Hammar), offrant une flottabilité nominale minimale de 150 N (ou 275 N selon l'usage), certifié ISO 12402-3. • **Ergonomie et conception :** Coupe ergonomique de type « ceinture » ou « harnais » dégageant les bras pour une liberté totale de mouvement lors des exercices pratiques ; housse de protection extérieure en tissu robuste (Cordura ou Nylon enduit) résistante aux frottements et facile à nettoyer après usage en milieu salin. • **Dispositif de gonflage :** Percuteur avec pastille de cellulose (ou mécanisme hydrostatique) et bouteille de CO2 (ex. 33 g) facilement accessible et rechargeable après déclenchement pédagogique ; tube de gonflage buccal de secours avec valve anti-retour et sifflet intégré. • **Sécurité et visibilité :** Sangle sous-cutique (sub-pelvic strap) obligatoire pour maintenir le gilet plaqué et empêcher sa remontée lors de la mise à l'eau ; bandes rétro-réfléchissantes SOLAS sur la vessie gonflable (visibles une fois gonflée) ; anneau de halage (D-ring) en acier inoxydable certifié harnais (EN 1095 / ISO 12401) pour la fixation d'une longe de sécurité.	U	**80**
03	**Gilet de sauvetage marin professionnel – Type DY86-5 WISA (agréé)**  *Illustration indicative : Type DY86-5 WISA*	• **Modèle :** Type professionnel lourd / marin (conforme au standard DY86-5 WISA ou équivalent professionnel agréé). • **Flottabilité et matériau :** Mousse à cellules fermées haute densité (mousse polyéthylène imputrescible), garantissant une flottabilité permanente et indéchirable (minimum 100 N à 150 N selon la norme professionnelle) ; revêtement extérieur en tissu technique haute visibilité (orange international) traité anti-UV, insensible aux hydrocarbures et à l'eau de mer. • **Conception et maintien :** Design enveloppant assurant un retournement systématique de la personne immergée sur le dos en moins de 5 secondes, même inconsciente, avec dégagement du menton hors de l'eau ; col flottant ergonomique assurant un maintien optimal de la tête. • **Fermeture et accessoires de sécurité :** Sangles de serrage réglables avec boucles à déclenchement rapide résistant à la traction intensive ; sangle sous-cutique de sécurité intégrée pour éviter l'arrachement du gilet lors du saut à l'eau ; équipé d'origine d'un sifflet marin attaché par cordon, de bandes rétro-réfléchissantes sur les épaules et la poitrine, et d'un emplacement pour feu flash de détresse.	U	**80**

2. CAUTIONNEMENT PROVISOIRE

- **Montant :** Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 1 500,00 DH (Mille cinq cents dirhams).
- **Transmission électronique préalable :** Il doit être constitué sous format papier, scanné et envoyé par courrier électronique à l'adresse suivante : cqpm.essaouira1@gmail.com, impérativement avant la date et l'heure limites de réception des devis (à défaut, l'offre sera rejetée).
- **Dépôt de l'original :** Le prestataire retenu est tenu de déposer l'original dudit cautionnement provisoire au siège du CQPM d'Essaouira dans un délai ne dépassant pas 48 heures après l'invitation de confirmation de son offre (à défaut, la procédure sera annulée).
- **Confiscation :** Si le titulaire refuse d'exécuter la prestation objet du bon de commande ou ne donne pas suite à l'ordre de service, le cautionnement provisoire lui sera confisqué.
- **Restitution :** L'original du cautionnement provisoire sera restitué contre décharge dès la réception définitive de la prestation objet du présent bon de commande.

- **Mention obligatoire de l'objet :** La caution provisoire doit mentionner avec exactitude l'objet suivant : « Acquisition de matériel technique de sauvetage et d'équipements individuels et collectifs de sécurité maritime ».

3. CATALOGUES ET FICHES TECHNIQUES SCANNÉS

Les concurrents ont l'obligation d'envoyer par courrier électronique à l'adresse indiquée (**cqpm.essaouira1@gmail.com**), impérativement avant la date et l'heure limites fixées pour l'ouverture des plis, les catalogues officiels, prospectus et fiches techniques détaillées scannés (mentionnant clairement la marque, le modèle, les normes d'homologation et les caractéristiques techniques) de l'ensemble des articles proposés. Tout dossier ne comportant pas ces éléments transmis dans les délais impartis sera écarté.

4. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- **Lieu d'exécution / de livraison :** Au siège du Centre de Qualification Professionnelle Maritime d'Essaouira.
- **Délai d'exécution :** Le délai d'exécution global du présent bon de commande est fixé à sept (07) jours calendaires à compter du lendemain du jour de la notification du bon de commande visé par les services financiers concernés.
- **Dépôt des plis :** Les plis des concurrents doivent être déposés exclusivement par voie électronique sur le Portail Marocain des Marchés Publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

N.B. : Le fournisseur est tenu de respecter scrupuleusement le délai désigné ci-dessus. Passé ce délai, la commande pourra être considérée comme nulle et non avenue par l'établissement.

Le Directeur du Centre de Qualification Professionnelle Maritime d'Essaouira

Centre de Qualification Professionnelle Maritime ★ d'Essaouira ★

Le Directeur :

Signé : Abdellah ES-SBAA